



Prévention des risques d'inondation Restauration des milieux aquatiques

Commune de Villard-Bonnot

Réunion publique sur les aménagementements du torrent de la Combe de Lancey

Lundi 24 juin 2024, 18h, Salle du Conseil, Villard-Bonnot



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère



Préfet de l'Isère



Diapositive 1

BFO

A déplacer plus bas

Boussaa, Farid; 2024-06-20T09:28:25.611



Les intervenants

- **Patrick BEAU, maire de VILLARD-BONNOT,**
- **Philippe LORIMIER, Vice-Président du SYMBHI, Vice-Président à la Communauté de Communes du Grésivaudan, en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation**
- **Anne-Sophie DROUET, Responsable de l'Unité Territoriale Grésivaudan au SYMBHI**
- **Claire Simon, Val & Monti**



Pourquoi sommes-nous ici ?

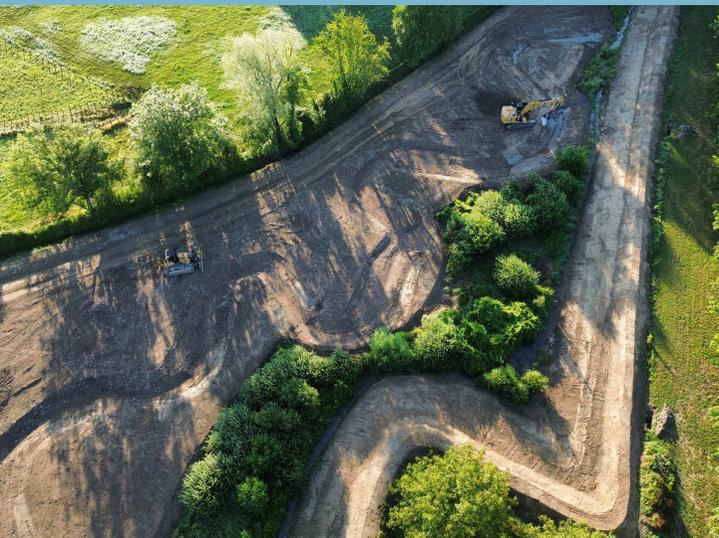
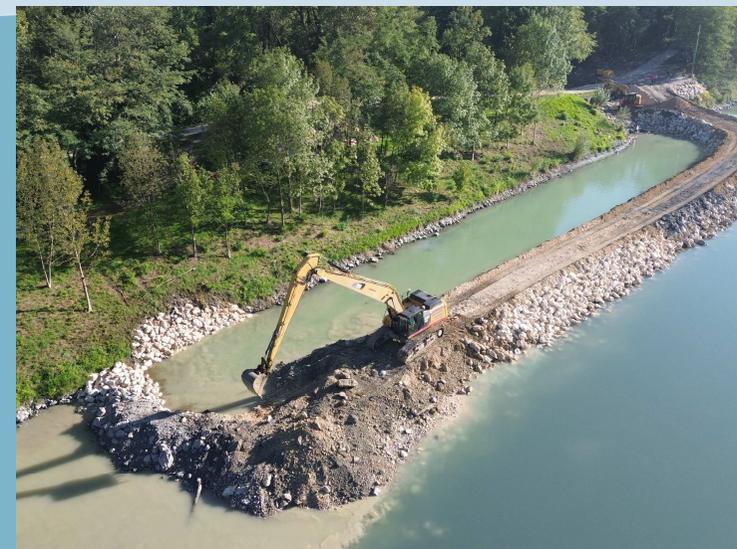
1. Présenter le contexte du torrent
2. Exposer les travaux envisagés
3. Recueillir vos questions et avis



Le Symbhi : Nos missions

Sur tout le périmètre :

- Protéger les personnes et les biens contre les inondations.
- Préserver, restaurer et mettre en valeur la rivière et les milieux aquatiques associés.



Sur certains bassins versants :

- Gérer les ressources en eau (nappe et rivières)



Le Symbhi : Qui sommes-nous ?



-  **Compétence GEMAPI** intégralement transférée au **SYMBHI**
-  **Compétence GEMAPI partagée**
SYMBHI : études générales - Métropole : travaux et gestion opérationnelle
-  **Périmètre d'intervention**

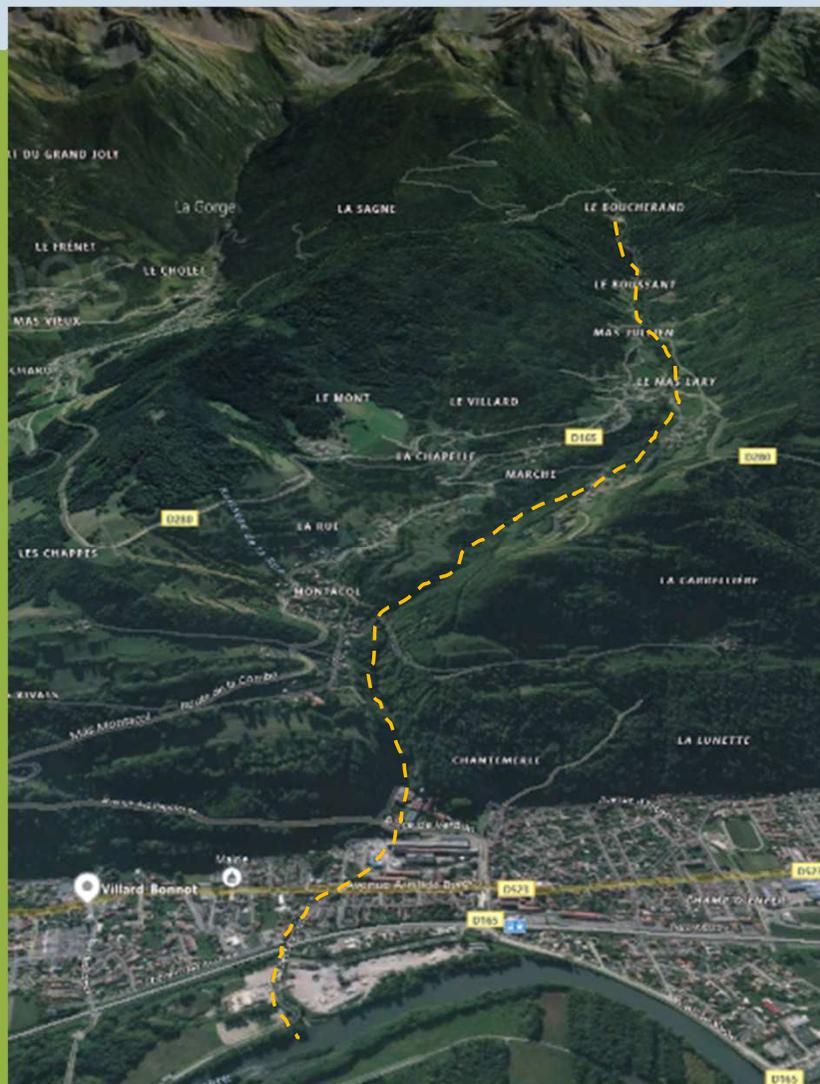
- **Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère**
- **Création en 2004 pour la gestion des rivières, de ses milieux et de la protection des inondations**
- **Rassemble 10 intercommunalités dont la CCLG et le Département**
- **160 M€ HT de travaux de protection contre les inondations et de mise en valeur des milieux naturels**



Présentation du bassin versant du Lancey

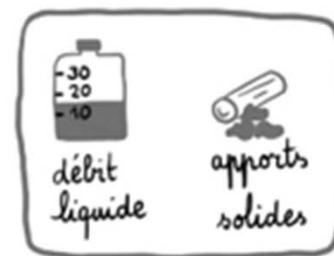
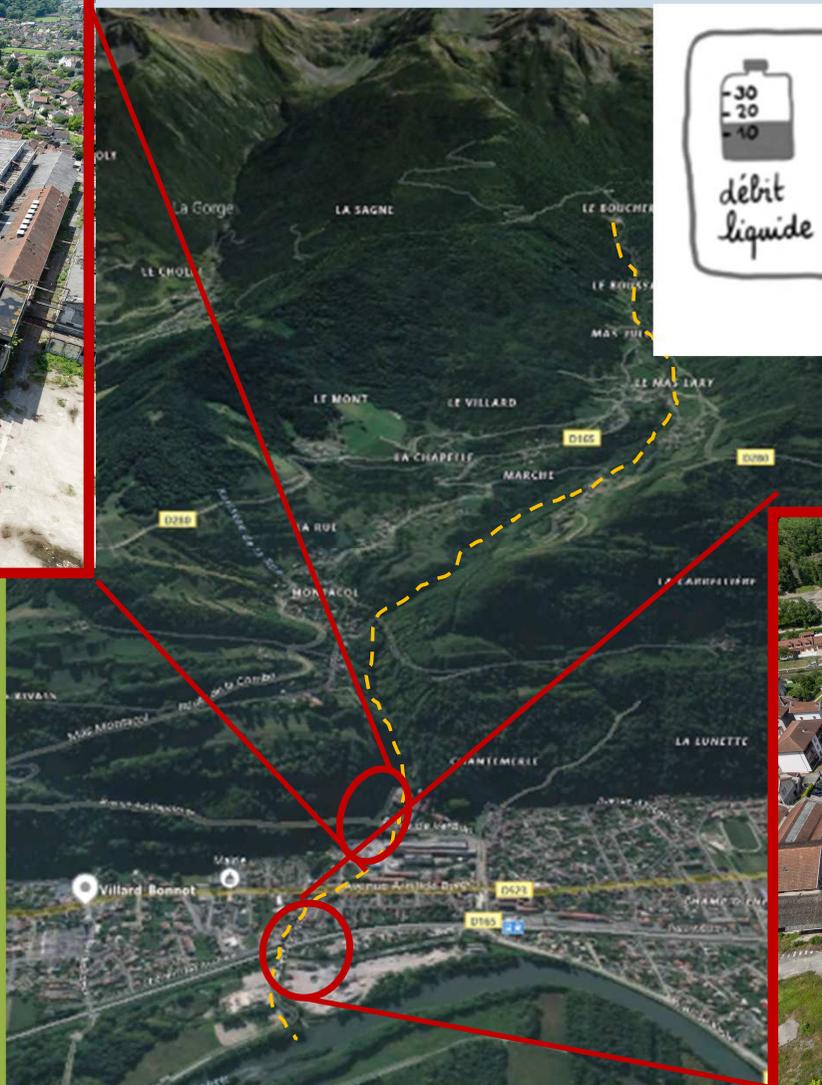
Caractéristiques :

- Superficie de 18 km²
- Linéaire de 10,5 km
- Communes de Villard-Bonnot, Combe de Lancey (7700 habitants)

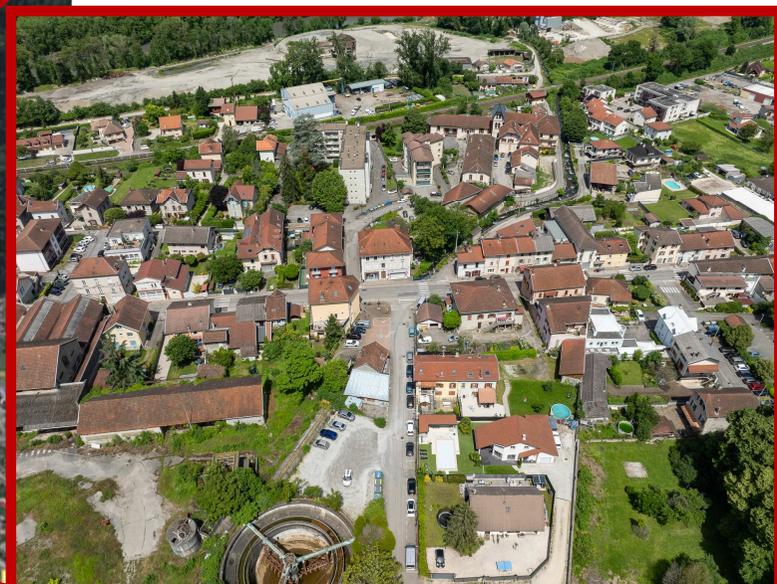




Présentation du bassin versant du Lancey

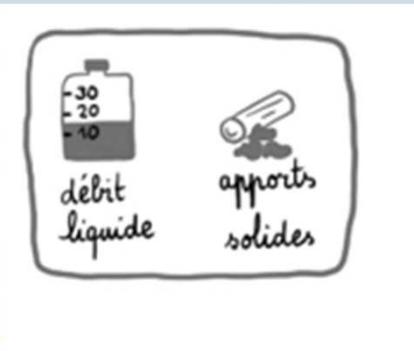


- Cours d'eau naturel en amont, enserré dans les enjeux urbains en aval





Présentation du bassin versant du Lancey



- Un corridor biologique inexistant sur la partie aval



Les crues torrentielles

- *Dépôts*



- *Gabarit limitant*



Crue août 2005

- *Erosions*



- *Phénomène de divagation*





Les crues torrentielles

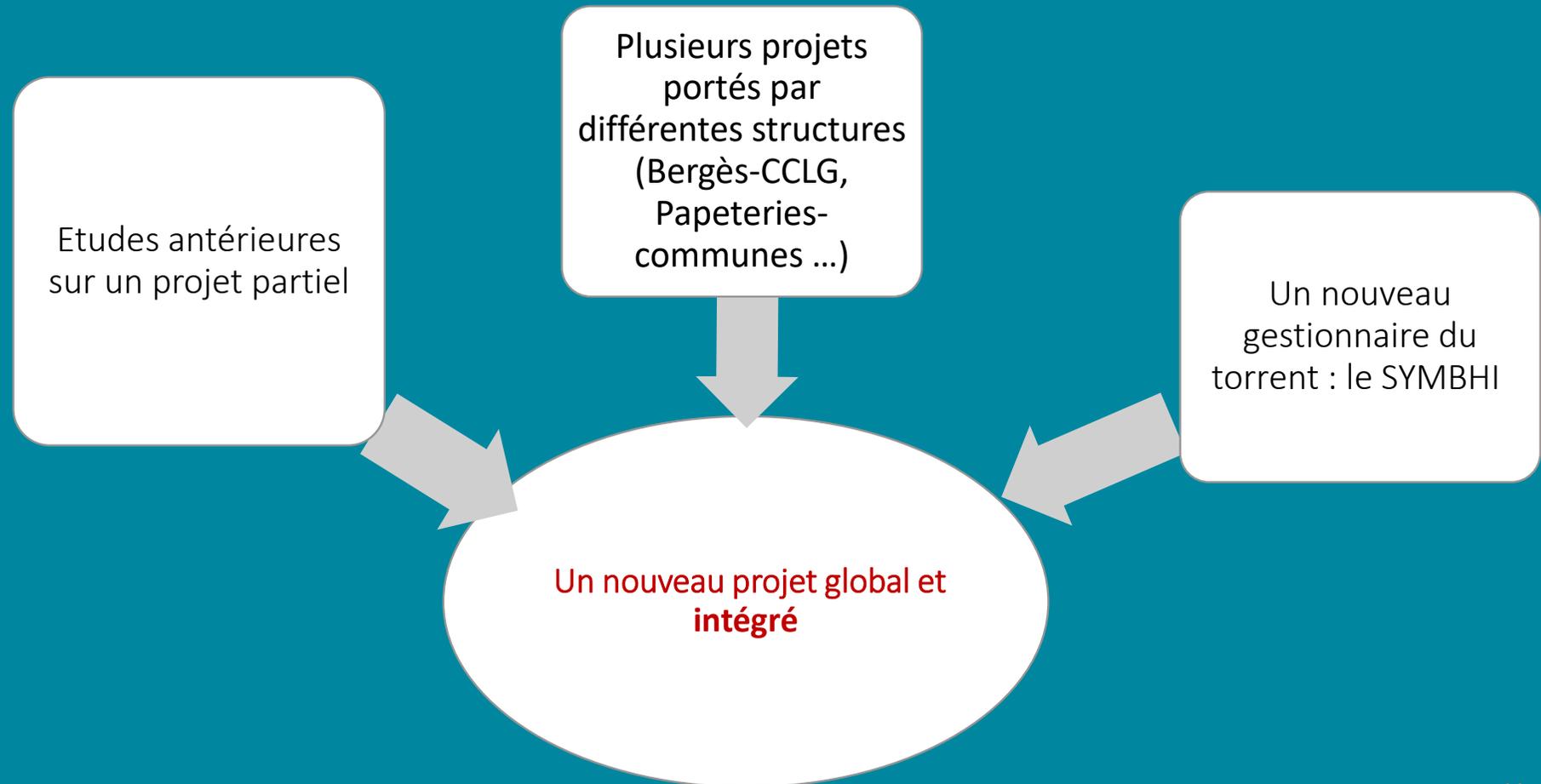
<https://youtu.be/q2g6FLDGG6c?t=105>



Source « Comprendre la crue du 18 juin 2013 », Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG)



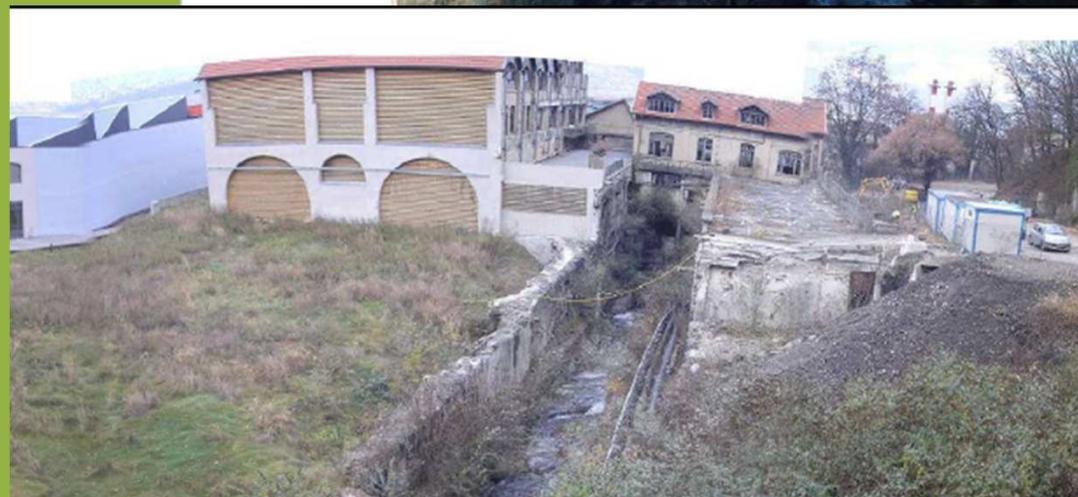
Un projet qui se relance





Pourquoi ce projet ?

- ***Artificialisation du lit et couverture quasi-intégrale,***
 - ***Pauvreté des habitats aquatiques,***
 - ***Flore exotique envahissante,***
 - ***Absence totale de l'environnement aquatique***





Ce que le projet va apporter au territoire

Objectif majeur: Protéger la commune de Villard-Bonnot contre les crues du Lancey

Valorisation des usages en lien avec le cours d'eau

TRAVAUX:
Cheminement « mode doux » le long du cours d'eau et
Accès et espaces récréatifs à proximité du torrent



Restauration des fonctionnalités naturelles

TRAVAUX:
Restauration du lit
Plantations dans le lit, sur les berges, et en lit majeur

Amélioration des conditions d'écoulement et de la dynamique sédimentaire

TRAVAUX:
Création de deux plages de dépôt
Redimensionnement du lit et des ouvrages limitants

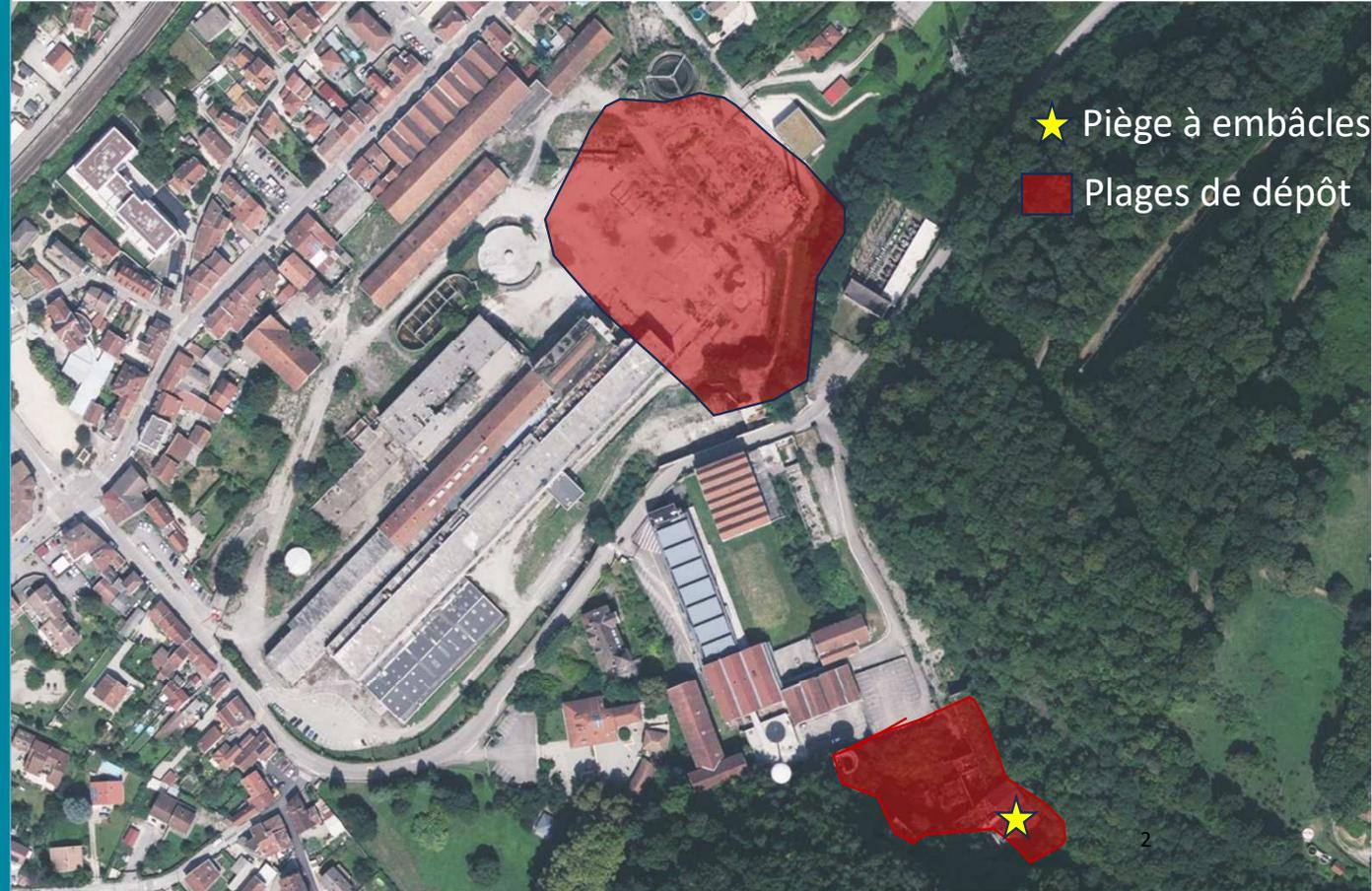


Comment ? Les travaux envisagés – partie haute

Gérer et stocker les matériaux et les bois en amont des zones sensibles pour la crue centennale



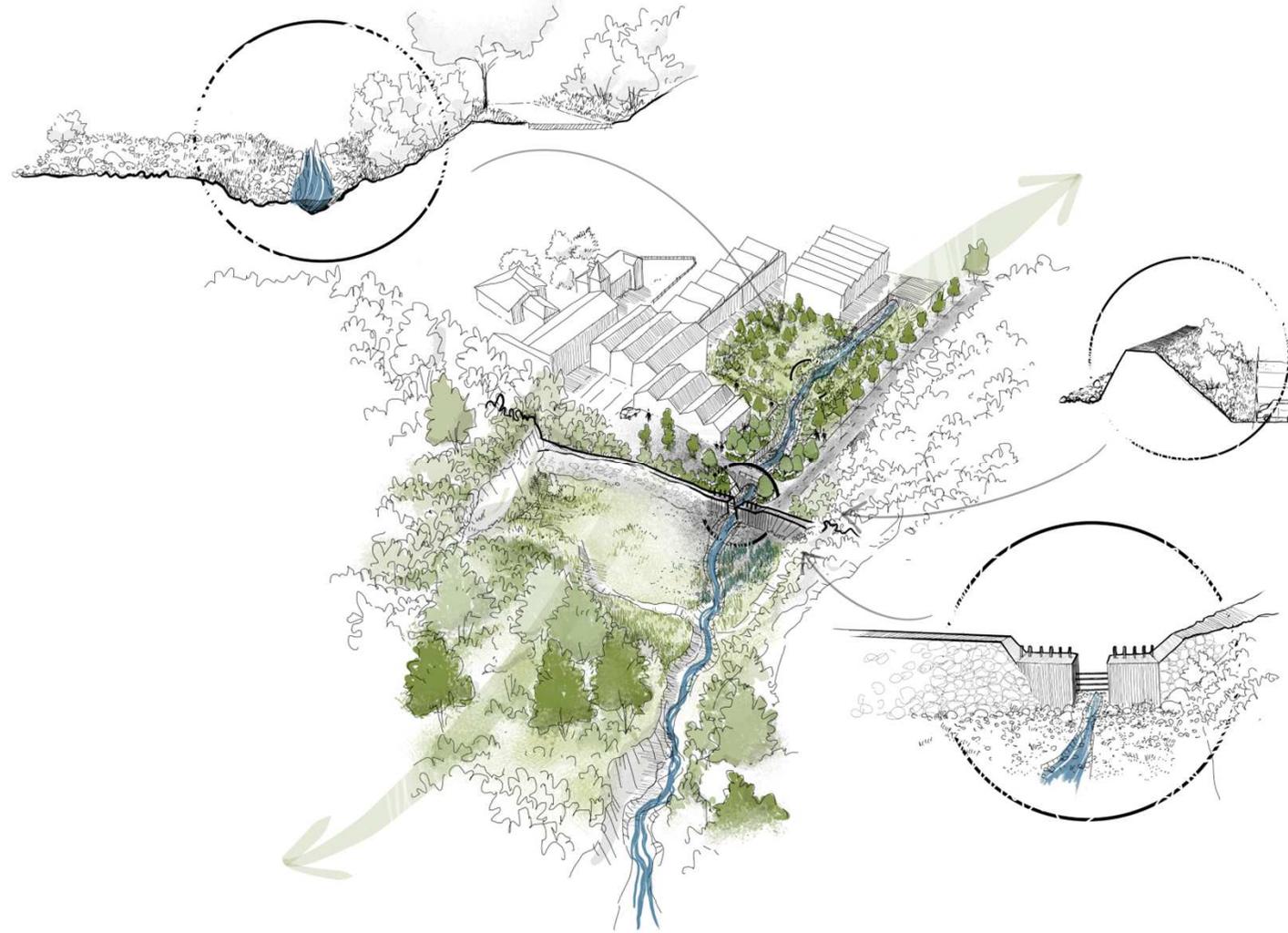
Mise en œuvre d'un piège à embâcles et de deux plages de dépôt (entre 20 000 et 30 000 m³)





Comment ? Les travaux envisagés - site Bergès

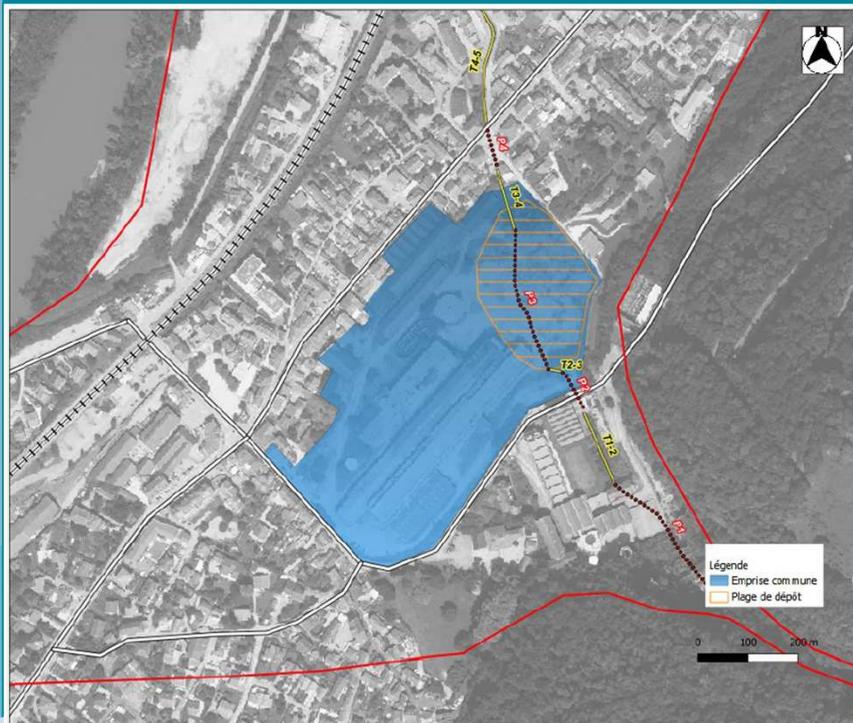
Plage de dépôt 1 et piège à embâcles ~ 12 000 m³





Comment ? Les travaux envisagés – papeteries

Plage de dépôt 2 : ~ 20 000 m³





Comment ? Les travaux envisagés – partie basse

Augmenter le gabarit du cours d'eau au droit des enjeux pour la crue centennale



Découverte de la Place de la Pologne, reprise des ponts RD523 et sncf et Elargissement du cours d'eau

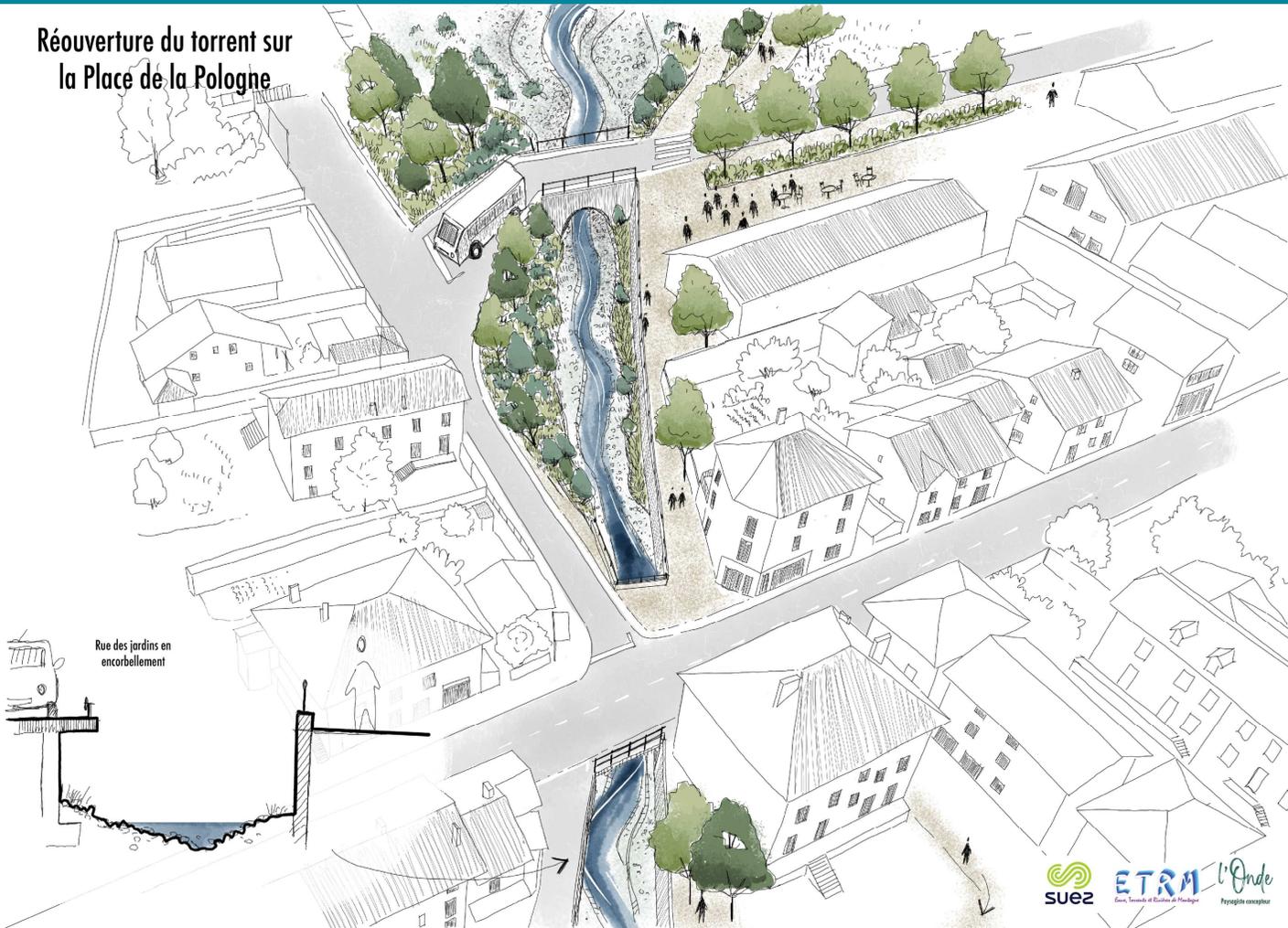


Réouverture du torrent sur la Place de la Pologne



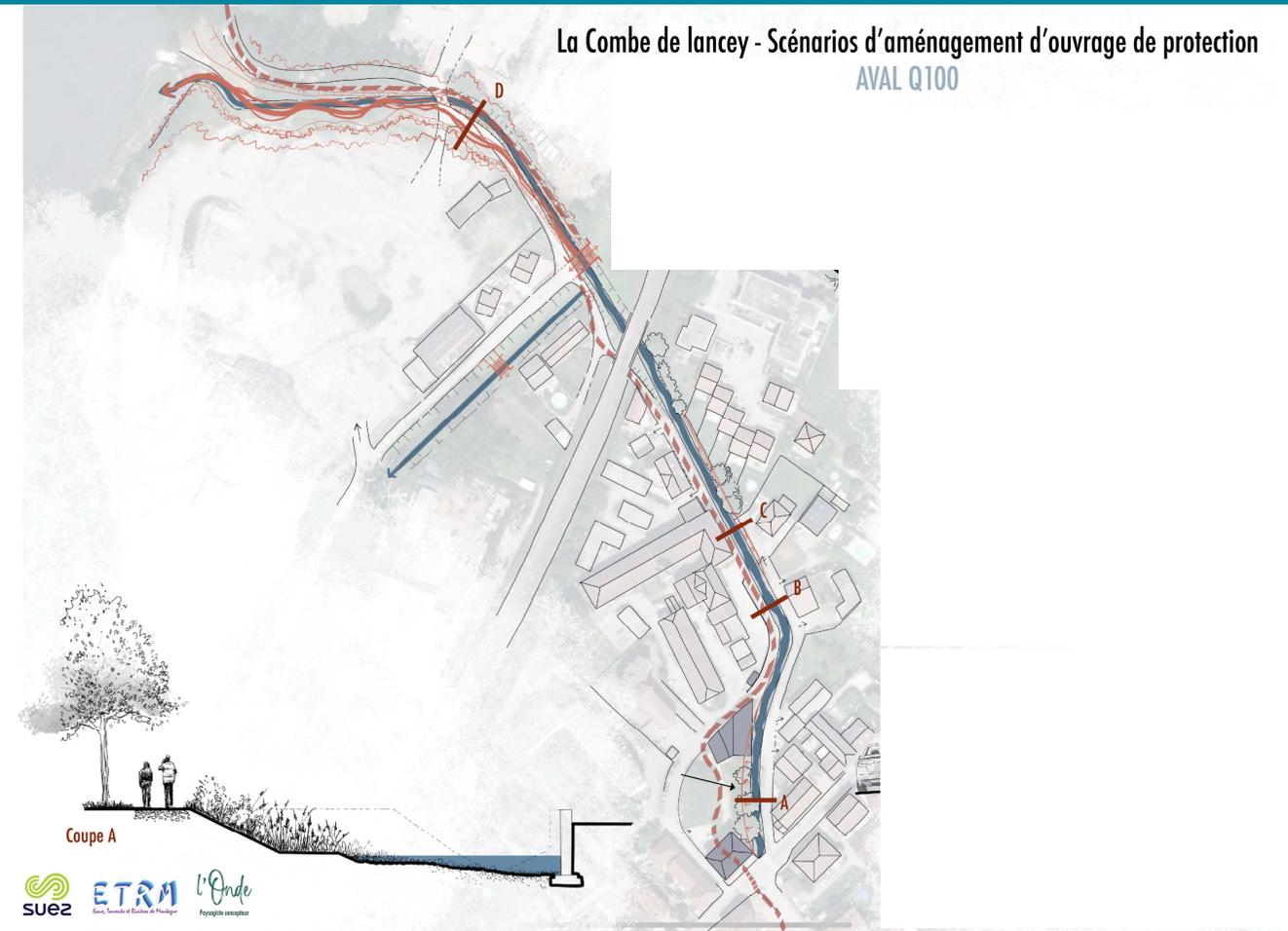
- Réouverture au droit de la Place
- Remise au gabarit du pont de la RD
- Mise en cohérence avec les aménagements du projet de requalification des papeteries

Réouverture du torrent sur la Place de la Pologne



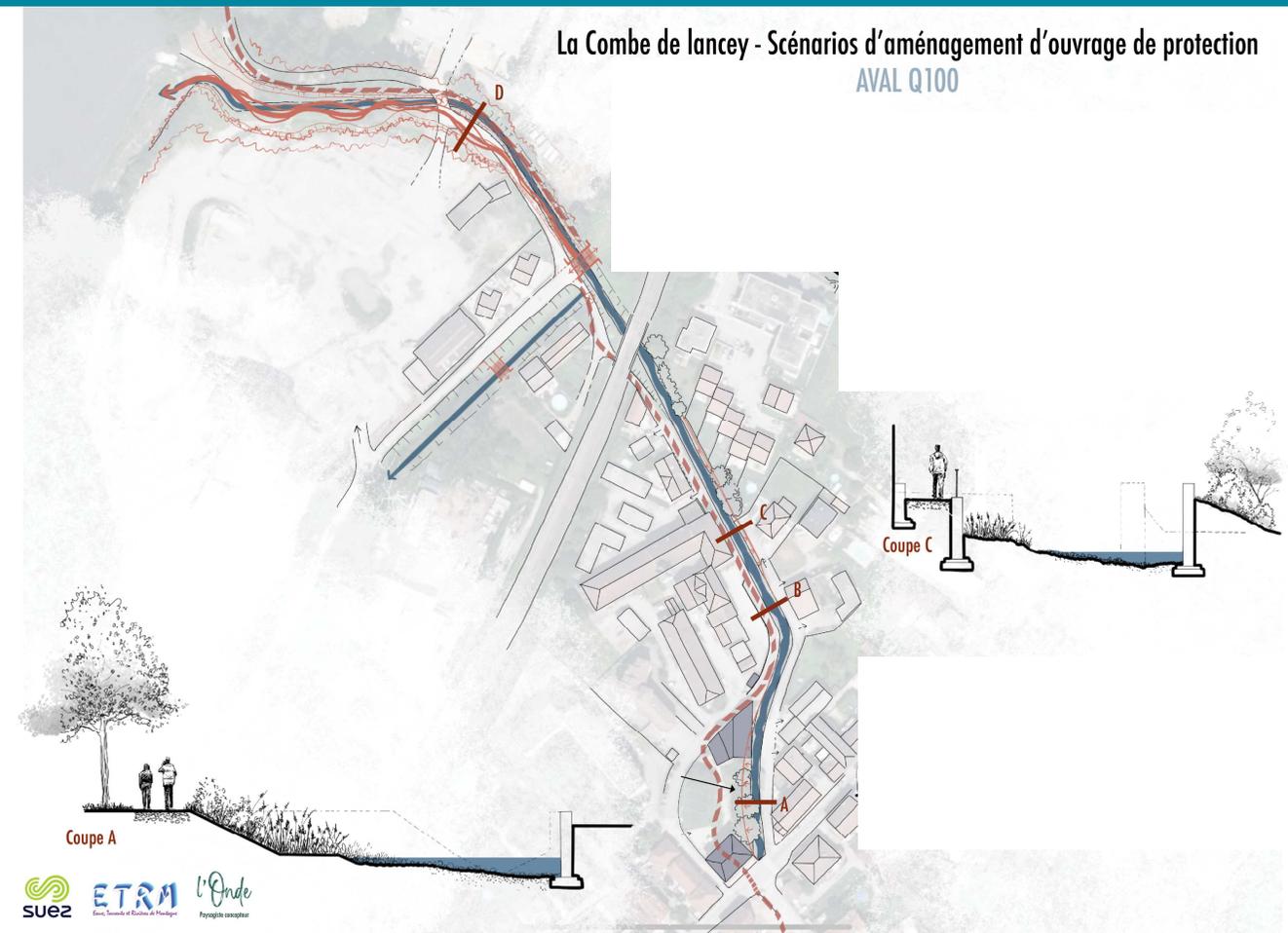
- Réouverture au droit de la Place
- Remise au gabarit du pont de la RD
- Mise en cohérence avec les aménagements du projet de requalification des papeteries

Comment ? Les travaux envisagés – aval RD523



- Elargissement : 8-10 m de large

Comment ? Les travaux envisagés – aval RD523

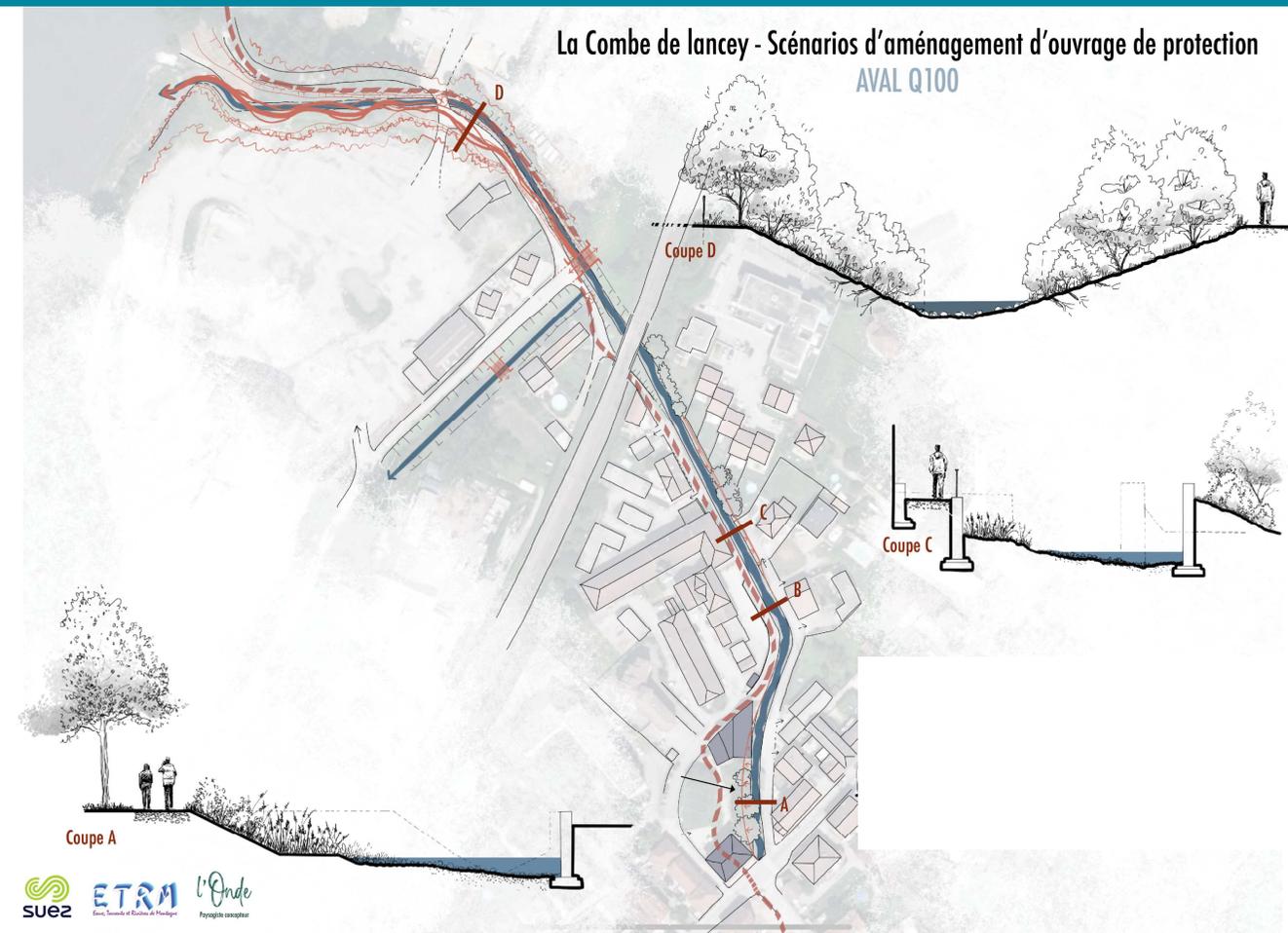


- Elargissement : 8-10 m de large
- Restauration du lit et mise en place d'un cheminement piéton

Suppression voirie des Eaux-Claires

Réhausse du mur digue rive droite

Comment ? Les travaux envisagés – aval RD523



- Elargissement : 8-10 m de large
- Restauration du lit et mise en place d'un cheminement piéton
- Reprise ouvrage sncf
- Restauration d'un lit divaguant jusqu'à l'Isère



Comment ? Les travaux envisagés- aval RD523

Restauration des
fonctionnalités naturelles



Amélioration des habitats





Comment ? Les travaux envisagés – aval RD523

Restauration des
fonctionnalités naturelles



Amélioration des habitats





Résumé L'intérêt du projet

Restauration des fonctionnalités naturelles



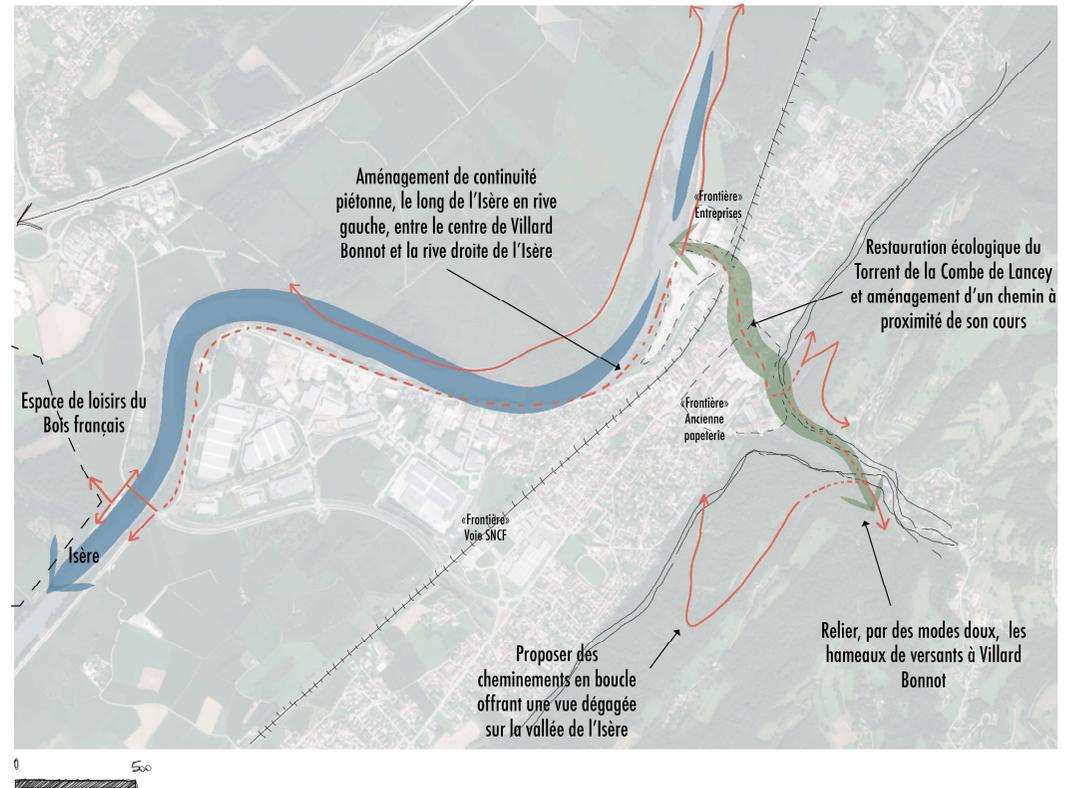
Création d'une trame verte et bleue

Valoriser les usages en lien avec le cours d'eau



Rétablir et développer les cheminements existants
Permettre l'accès au cours d'eau

La Combe de lancey - Scénarios d'aménagement Une opportunité pour créer une continuité écologique et piétonne entre l'Isère et le versant

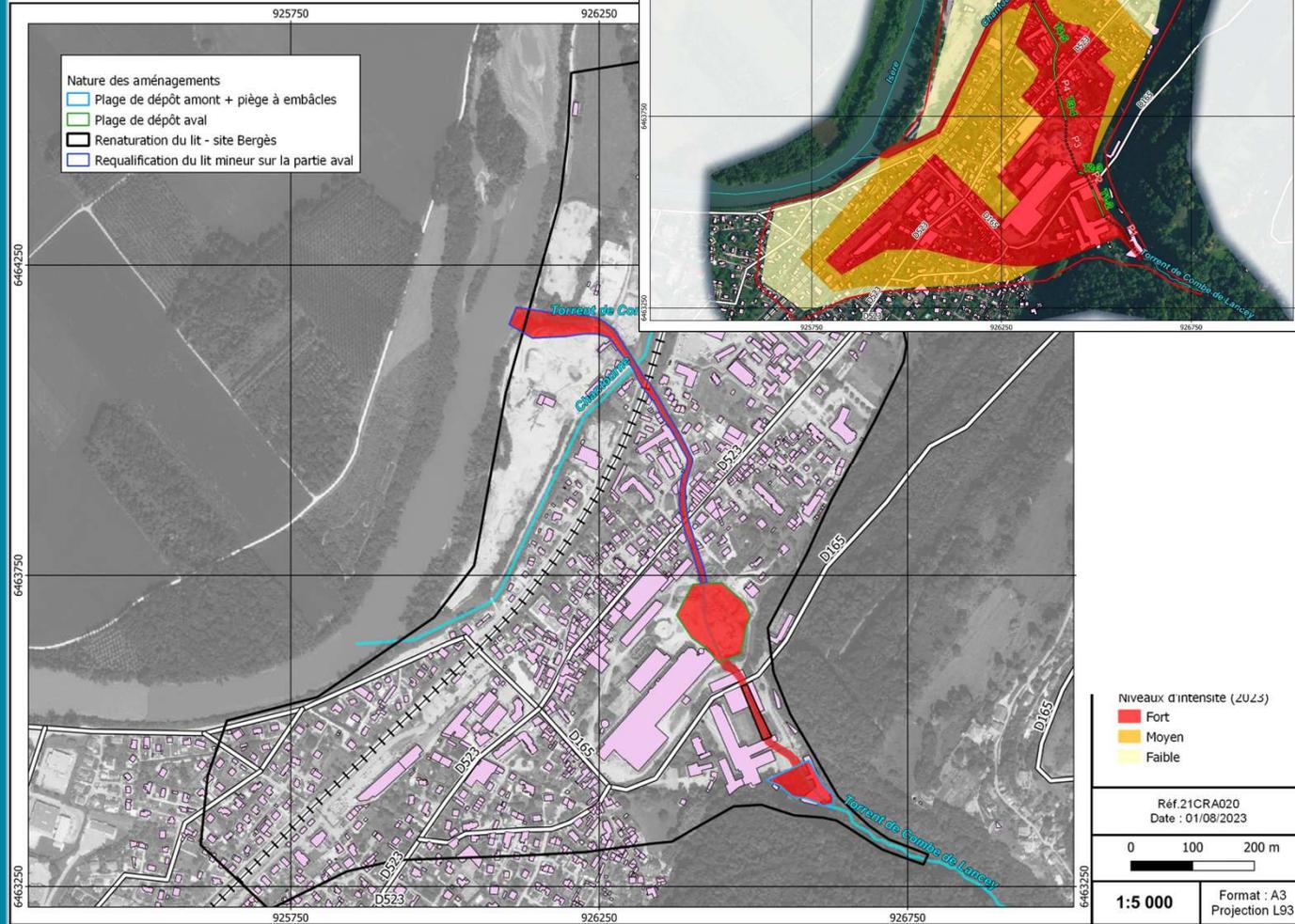




Résumé L'intérêt du projet

Zones inondables en état actuel et projet

- *Un gain significatif à l'échelle du bassin versant*
- *« Un projet d'intérêt général »*





Les aspects financiers, fonciers et réglementaires du projet

Chiffrage estimatif du projet

Foncier

Procédures réglementaires

- Total estimé à 15-18 M€ HT
 - Maîtrise d'ouvrage : SYMBHI
 - Aides financières : Etat (50%), Département (30%), Symbhi (20% par la contribution GEMAPI / CCLG)
- Parcelles privées sur partie aval, modification des accès essentiellement / réhausse de murets en fond de jardin
- Autorisation environnementale

Dossier Loi sur l'Eau, Etude d'impact, Etude de dangers, Dérogation espèces protégées, Demande défrichement, DUP,...
- Enquête publique



Calendrier

Elaboration de l'étude approfondie

2024 -2025

Période des travaux
2028- 2030



Procédure d'enquête
publique 2026-2027
Procédures foncières



Merci pour votre attention

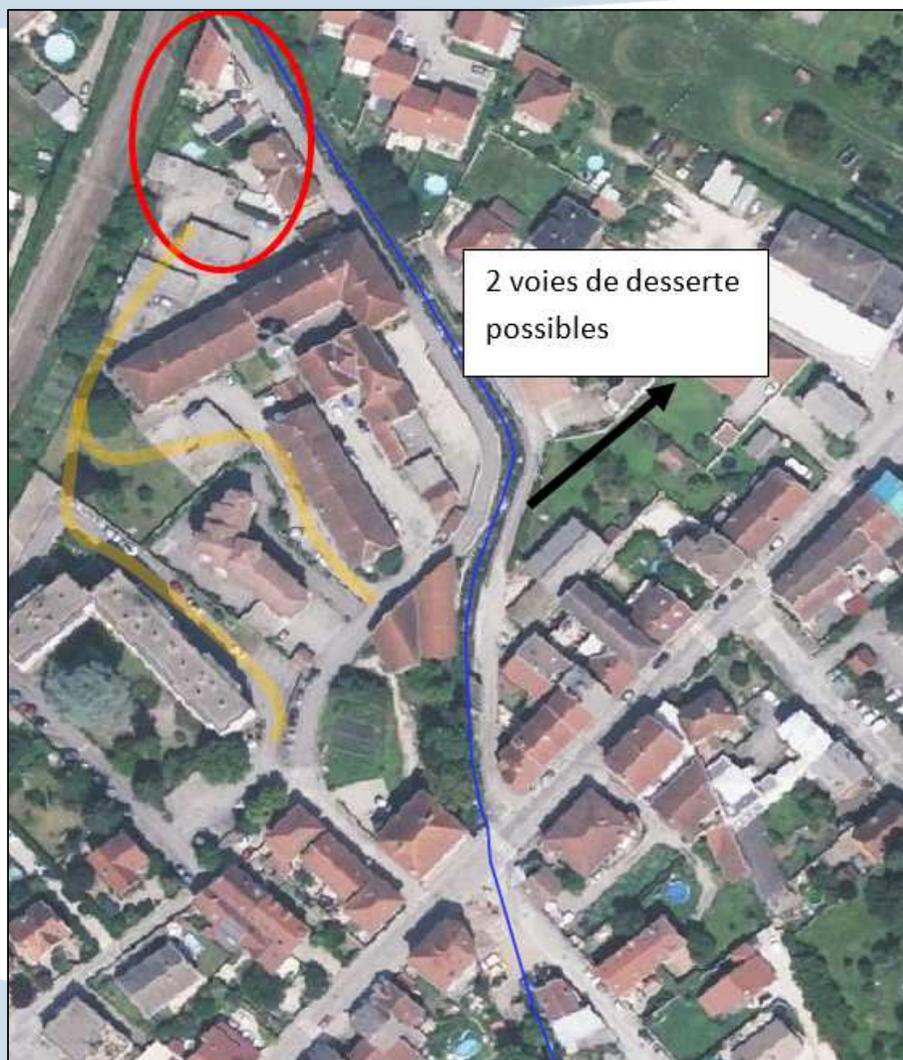


Questions/réponses : Les intervenants

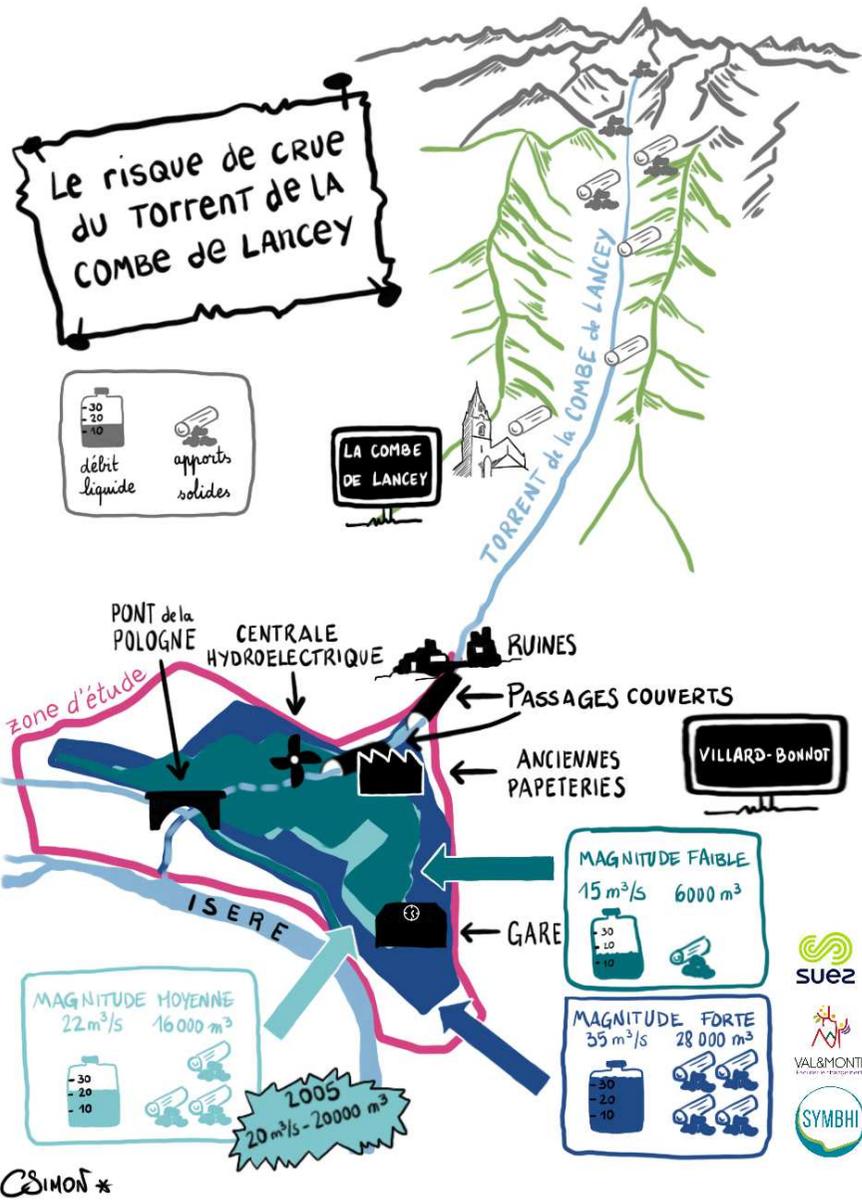
- Daniel Verdeil, Directeur Délégué au SYMBHI,
- Anne-Sophie DROUET, Responsable de l'Unité Territoriale Grésivaudan au SYMBHI,
- Farid BOUSSAA, chef projet bureau d'études Suez,
- Flora Guilloux, paysagiste, l'Onde.



Annexe









Ce que le projet va apporter au territoire



OBJECTIFS :

- Protection des différents enjeux existants pour la crue centennale (= crue projet retenue), en gérant le transport de matériaux
- Rétablir une trame verte et bleu, quasi inexistante
- Développer les usages liés au cours d'eau avec une composante paysagère, en lien avec les autres projets de territoire

**Projet porté par le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
« Affluents du Grésivaudan »**



Comment ? Les travaux envisagés

OJECTIF
MAJEUR

Protéger la commune de Villard-Bonnot contre les crues du Lancey

AXES
ENVISAGÉS

**Amélioration
des conditions
d'écoulement et
de la dynamique
sédimentaire**

**Création de deux plages de
dépôt
Redimensionnement du lit et
des ouvrages limitants**

**Restauration des
fonctionnalités
naturelles**

**Restauration du lit
Plantations dans le lit, sur les berges, et
en lit majeur**

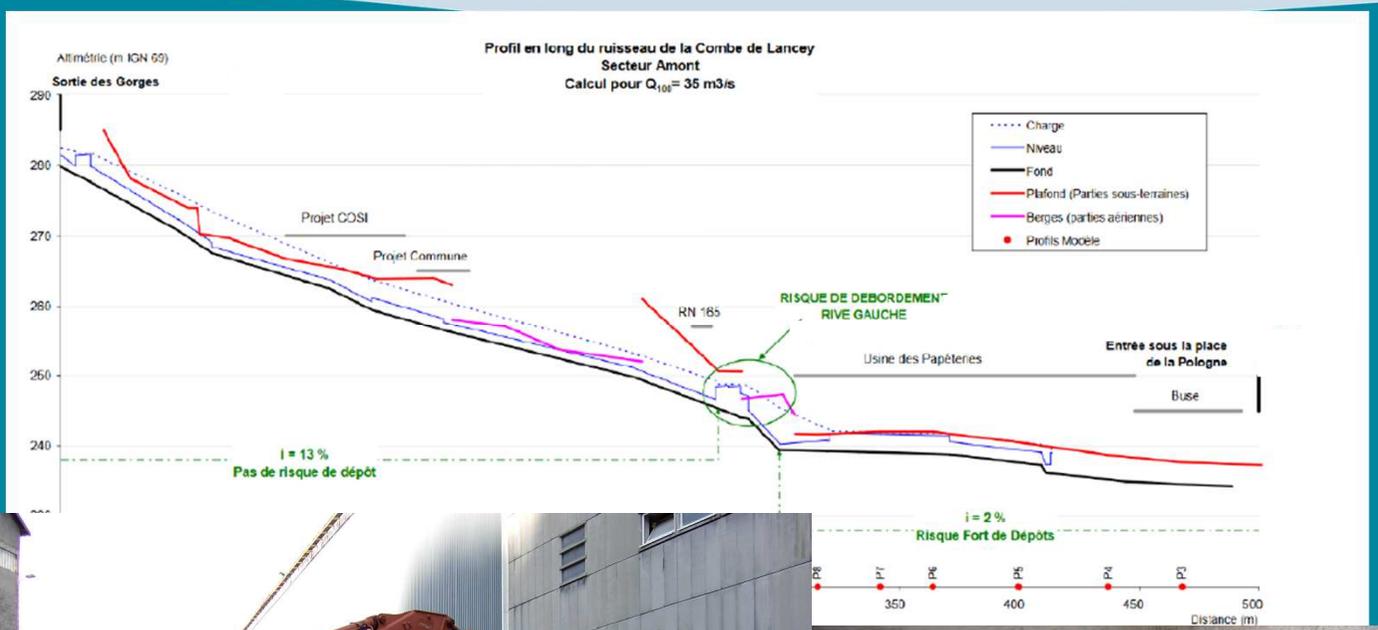
**Valorisation
des usages en
lien avec le
cours d'eau**

**Rétablissement d'un cheminement
« mode doux » le long du cours d'eau et
création d'accès et d'espaces récréatifs à
proximité du torrent**

TRAVAUX
ADAPTÉS



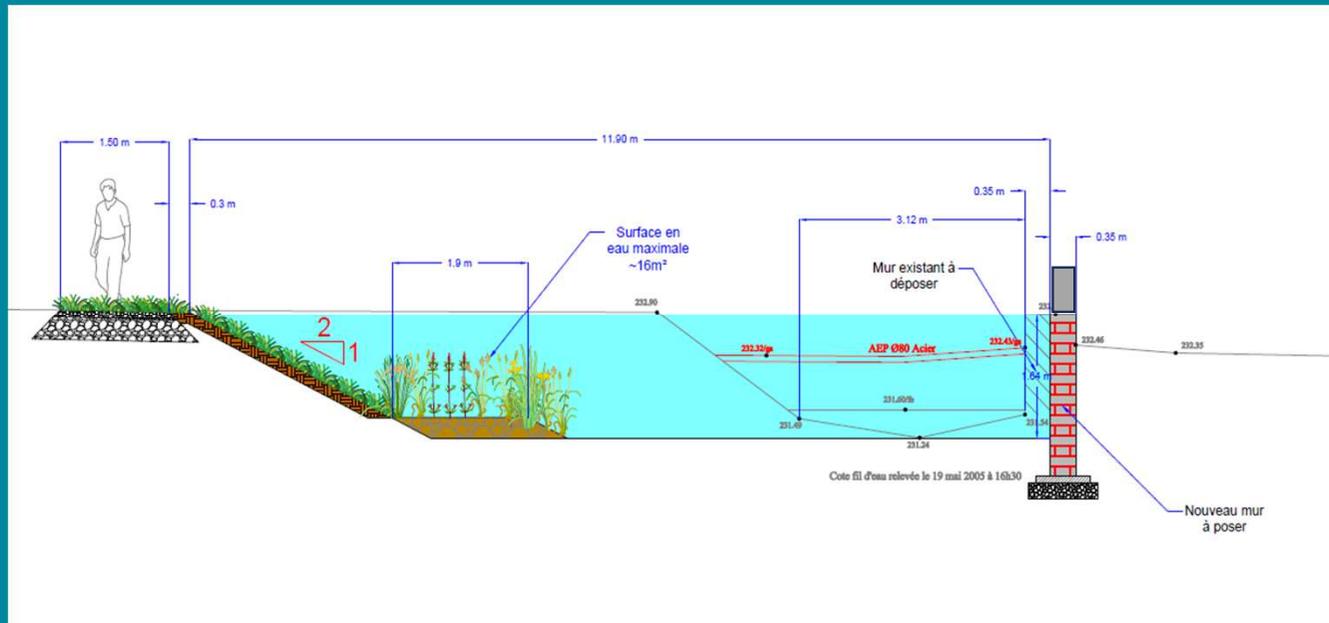
Pourquoi ce projet ? Le diagnostic



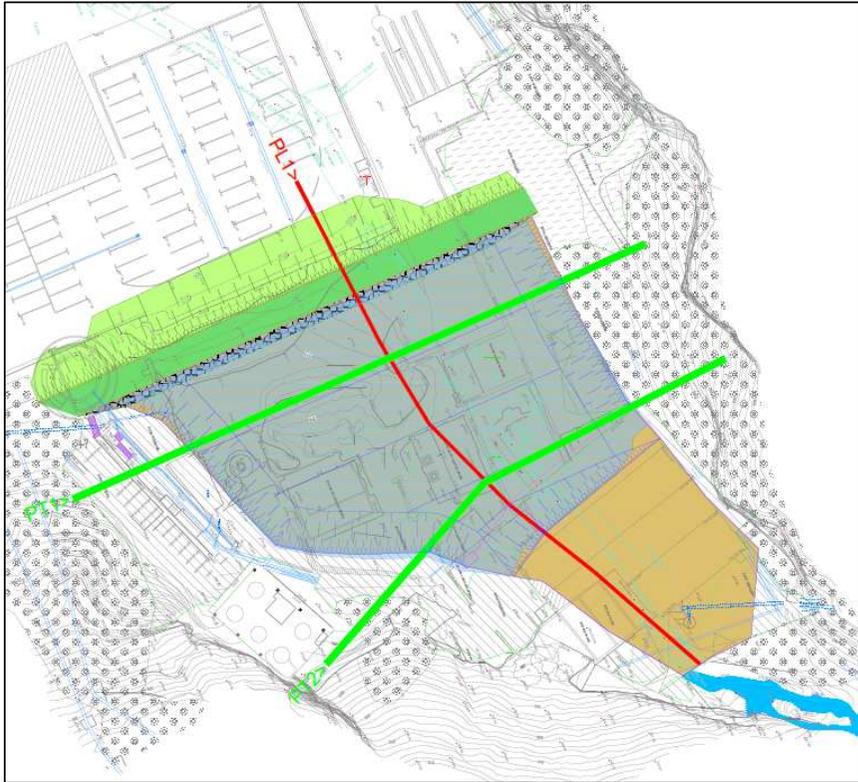
- *Très forte rupture de pente entraînant un dépôt de matériaux conséquent*
- *Capacité du lit extrêmement limitée (couverture quasi systématique),*
- *Ouvrages traversants sous-dimensionnés,*



Comment ? Les travaux envisagés



Plage de dépôt amont



Ouvrage de fermeture = environ 80 ml
(versant à versant)

Hauteur 4 m par rapport au Pk

Volume = environ 12 000 m³

- Nécessaire démolition des ruines
- Suppression nécessaire de qlques places de parking
- Aménagement d'un accès à la plage en rive droite
- Associé à un piège à embâcles (bois flottants)



Reprise du lit mineur au droit du pont sncf

Elargissement de la section au droit du pont SNCF (2 travées existantes)

